

**Périmètre**

Estuaire interne, du Pellerin à Saint-Nazaire

**Date d'acquisition**

Septembre - octobre 2015

**Date de livraison**

Janvier 2016

**Objectif**

L'inventaire et le suivi de la faune benthique (annélides, mollusques, crustacés) sont indispensables à la connaissance des nourriceries de l'estuaire. Cet inventaire contribue aussi à la définition spatiale des domaines halins. Il est mené en partenariat avec le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMNSN) qui souhaite mettre à jour son étude réalisée en 2010.

**Description de la campagne**

Les échantillonnages sont programmés entre le **27 septembre et le 2 octobre 2015** (coefficients de marée supérieurs à 90). Ils s'intéressent aux vasières du lit mineur du fleuve entre Le Pellerin et Saint-Nazaire.

**Le plan d'échantillonnage comprend 85 stations :** 38 stations pour le GIPLE et 47 pour le GPMNSN. Elles sont réparties sur 3 niveaux : intertidal supérieur et inférieur, subtidal. Exceptées les 6 nouvelles stations sur la zone de la Courance, elles ont toutes déjà été échantillonnées lors de précédents inventaires. Pour la première fois, **un tamisage à la maille 0,5 mm** est programmé afin d'avoir un prélèvement plus complet de la macrofaune de petite taille et surtout des stades juvéniles. L'objectif est de compléter les connaissances sur le réseau trophique et d'avoir une meilleure description de la dynamique du macrobenthos, ce qui permettra aussi de cerner la période de sensibilité des vasières aux pollutions. **Cette maille est utilisée sur une sélection de 18 stations** (déjà échantillonnées à 1 mm).

**Protocole simplifié**

Le protocole respecte la norme AFNOR 16 665, établie pour l'échantillonnage quantitatif et le traitement des échantillons de la macrofaune marine de fonds meubles (macroendofaune), ainsi que les préconisations retenues pour l'échantillonnage de la faune benthique pour la DCE, excepté le nombre de réplicats.

Les prélèvements favorisent la faune retenue dans des tamis de 1 mm et de 0,5 mm de maille. Ils sont réalisés à l'aide d'une benne Van Veen ou Smith Intyre d'une ouverture de 0,1 m<sup>2</sup>. Pour la maille 0,5 mm, un sous-échantillonnage est réalisé pour faciliter le tamisage et diminuer le temps de tri.

Trois prélèvements (réplicats) d'une même station sont effectués. Une mesure de conductivité est réalisée à chaque station, près du fond, afin d'établir la salinité de l'eau.

Les échantillons prélevés sont triés en laboratoire, classés par embranchement et déterminés jusqu'au plus petit niveau taxonomique possible (European Register of Marine Species). Pour chaque réplicat, les organismes sont dénombrés et leur biomasse déterminée. A chaque station, un échantillon est prélevé et conservé afin de réaliser une analyse granulométrique sur une colonne de tamis classiques normes AFNOR de maille carré (2 mm – 40 µm) et d'estimer le taux de matière organique dans le sédiment.

**Sources :** GIP Loire Estuaire / GPMNSN  
La prestation est confiée à BIO-LITTORAL.

**Nature de la base :** Table Mapinfo / ArcGis / BD Access

